

FRANCE HALTÈRES

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'HALTÉROPHILIE - MUSCULATION
n°35 / décembre 2015

MUSCULATION

LES CHAMPIONNATS
RÉGIONAUX FONT
LEUR ENTRÉE



HALTEROPHILIE

MONDIAUX
2015

FOCUS
SUR DES
CHAMPIONNATS
EN DEMI-TEINTE



HALTÉROPHILIE

CADETS ET JUNIORS /
LA RELEVÉ EST
EN MARCHÉ !

LA VIE DES CLUBS

L'AL QUIMPER /
CLUB EN PLEIN
ESSOR



L' HALTÉROPHILIE EN MILIEU CARCÉRAL : Le sport vecteur de valeurs citoyennes

Depuis 2004, la convention entre la direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice et la FFHM œuvre à participer à la valorisation des fonctions sociales et éducatives du sport en milieu carcéral. L'haltérophilie et la musculation y sont parmi les sports les plus pratiqués. Historique, bilan et objectifs d'une des actions de développement les plus anciennes de la Fédération française.

Faisant suite à une série d'actions menées en milieu carcéral de façon ponctuelle, les interventions de la Fédération française (FF) se sont développées dès la fin des années 80.

La FF s'appuie sur un projet visant à favoriser la réinsertion sociale des personnes dont l'administration pénitentiaire a la charge à travers la pratique de l'haltérophilie-musculation, encouragée par Bernard FILLET, alors responsable de la pratique sportive à la direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la Justice,

Ses successeurs reconduiront ce partenariat qui a évolué en 2004 avec la signature d'une convention entre la Fédération et le ministère, reconduite annuellement.

LES INTERVENTIONS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE

Ce sont ces actions traditionnelles que la Fédération française (FF) va commencer à développer dans le cadre de la loi de 1984 relative à l'organisation des Actions Prévention Sport et du protocole d'accord entre le ministère de la Justice et celui de la Jeunesse et des Sports de 1986 et ses avenants de 1988 et 1989, et qui aboutiront à la mise en place de :

- visites - conseils : Clairvaux (10), Eysses (47), Joux la Ville (89), Bapaume (62), Le Pontet (84),
- affiliation d'établissements : Château-Thierry (02), Liancourt (60), Fresnes (94), Loos (59).
- réunions d'information : DI de Strasbourg, de Rennes
- démonstrations : Uzerche (19), Caen (14), Lavour et Saint-Sulpice (81), Château-Thierry (02).
- animations à l'année : Uzerche (19), Amiens (80), Rennes (35), Dijon (21), Porcheville (78), Meaux (77), Poissy (78), Saint-Sulpice (81).
- formations d'entraîneurs : Château-Thierry (02) avec remise de diplômes en présence du président de la FF et du DTN ; Neuvic (24) : remise de diplômes en présence de représentants de l'administration pénitentiaire ; Privas (07).
- certaines personnes placées sous main de justice participent même à des formations visant à l'obtention de diplômes d'État !

La Fédération intervient aussi dans le cadre du recrutement des moniteurs de sport du ministère de la Justice en participant aux épreuves de sélection et aussi sur leur scolarité lors de leur formation à nos disciplines.

Parallèlement, la FF enregistre l'affiliation d'associations du personnel, accompagnant quelques-uns de leurs membres dans les formations fédérales d'entraîneurs, d'arbitres, et aussi d'État. Un championnat de France des personnels pénitentiaires sera mis en place, couplé au championnat de judo, à Flers en Escribieux, près de Douai, en 1992.

SANTÉ & CITOYENNETÉ

Les actions menées s'inscrivent aussi dans le programme santé développé par la Fédération française d'Haltérophilie-Musculation. Elles revêtent un caractère particulier dans le milieu pénitentiaire dans la mesure où, dans une situation d'enfermement, elles permettent d'entretenir - voire développer - les capacités physiques de l'individu et de lutter contre la sédentarité par une pratique physique adaptée et contrôlée, l'intervention de nos éducateurs diplômés reste aussi le garant de la sécurité de cette pratique. L'objectif premier étant, à l'intérieur comme à l'extérieur, la préservation de sa santé.

La pratique de l'haltérophilie-musculation, par le respect des règles qu'elle entraîne, obligera l'individu à s'y conformer dans le cadre d'un entraînement bien conduit à l'écoute de son corps. La pratique compétitive y ajoutera le respect des règlements spécifiques de l'autre : coéquipier, adversaire, arbitre... et l'acceptation des décisions ; en bref, la mise en œuvre d'un comportement citoyen.

La conjugaison de ces deux objectifs, véhiculés à travers la pratique de l'haltérophilie-musculation, mènera à la (ré) insertion sociale, à l'intégration, qui prennent toute leur signification, en particulier en milieu pénitentiaire, mettant en exergue les fonctions sociale et éducative du sport.

ACTUALITÉ & PROJETS

Les diverses actions évoluant au gré des disponibilités des intervenants diplômés d'État, et aussi - et surtout - de celles des établissements pénitentiaires, une des plus intéressantes a été la participation, la saison passée, de quatre détenus d'un établissement de Midi-Pyrénées, régulièrement licenciés, à une compétition du calendrier national. Un arbitre s'est rendu sur place pour valider les performances à la satisfaction de la direction de l'établissement et de David Bossian, le président du comité régional qui devrait reconduire l'opération cette saison.

Cette année, suite à une évolution du cursus de formation des moniteurs de sport pénitentiaires, les contacts ont été renoués avec l'École nationale de l'administration pénitentiaire d'Agen (47) et la FFHM est intervenue sur cette formation qui a permis à une vingtaine de stagiaires de se former à nos disciplines, parmi les plus pratiquées dans le milieu carcéral et ne nécessitant que peu d'espace comparées à un sport collectif.

Un projet devrait également voir le jour dans le Sud-Ouest avec pour partenaires, le comité régional HM, le STAPS et un établissement pénitentiaire. La mise en place d'animations et de compétitions du nouveau calendrier national de musculation devrait aussi intéresser d'autres établissements et trouver sa place dans le cadre contraint de la sécurité de la pratique dans ce milieu spécifique.

